



Le Lien

LE BERCEAU DU LAC-SAINT-JEAN

Juillet 2022

Volume 28 Numéro 07

P.4 NOUVEAU DÉVELOPPEMENT



P.14 FÊTE DES BÉNÉVOLES LA FABRIQUE



LES CHRONIQUES

Affaires municipales	2
Échos du conseil	7
Urbanisme	8
Loisirs	9
Point d'orgue	11
Quoi de neuf à la MDJ	12
Que fabrique la Fabrique	14
Hébertville en mouvement	15

P.11 NOUVEAU PIANO PUBLIC

P.15 SOIRÉE SPECTACLE MYSTÈRE - FADOQ





Journal Le Lien

351, rue Turgeon
Hébertville (Québec) G8N 1S8
Tél. : 418-344-1302 #224

Rédactrice en chef & Graphiste

Lydia Boulianne-Lévesque

Collaborateurs

Sylvain Lemay
Patrick Bigeau
Lydia B.-Lévesque
Lucie Lavoie
Véronique Bouchard
Claudia Carrière
Micheline Beaupré
Alexis Dionne
Laura Molzan

**Prochaine
date
de tombée
le
1^{er} août**

Tirage

Le Lien est une publication mensuelle imprimée à 1 200 copies distribuées dans tous les foyers de la municipalité d'Hébertville.

Contacts utiles

Hôtel de Ville

418-344-1302
Réception #221
Loisirs #224-225
Urbanisme #228

Maison des Jeunes

581-718-1212

Mont Lac-Vert

418-344-4000

Les Gens oubliés

418-344-4115

Écocentre

418-669-0513

Prévention des incendies

418-669-5060

Collectes des matières résiduelles

20 juillet : poubelles + compost
27 juillet : récupération + compost
3 août : poubelles + compost
10 août : récupération + compost
17 août : poubelles + compost

LUMIÈRES DE RUE ET LAMPADAIRES

La Municipalité procédera au cours des prochaines semaines au redressement et au changement de poteaux de lumières de rue ainsi qu'au remplacement de quelques lampadaires. Nous sollicitons notre population pour qu'elle nous avise si elle constatait qu'un lampadaire était défectueux afin de procéder rapidement à son remplacement.

Vous pouvez à cet effet, appeler au 418-344-1302 poste 221. Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

TAUX DE PARTICIPATION RÉCUPÉRATION DE MATIÈRE ORGANIQUE

La RMR (Régie des matières résiduelles) vient de nous informer que le taux de participation de notre population à la récupération des matières organiques (Bac brun) est de 40 %.

La Municipalité croit fermement à l'importance de la récupération et nous espérons sincèrement que la population Hébertvilloise utilisera davantage ce service puisque nos pourcentages sont inférieurs à la moyenne des autres municipalités de la MRC qui sont de 52 %.

Votre belle contribution à la collecte permettra en plus d'obtenir une belle qualité de compost redistribuée à l'ensemble de la population de la région du Lac-Saint-Jean.



2^E VERSEMENT TAXES MUNICIPALES

Nous tenons à vous rappeler que la date du deuxième versement des taxes municipales était le 15 juillet 2022.

Vous pouvez payer en argent comptant, par débit, par chèque ou même avec votre institution financière.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Ariane Garneau, secrétaire-réceptionniste, au 418-344-1302 poste 221.



OFFRE D'EMPLOI



Concierge
poste permanent

Pour davantage d'informations sur l'offre d'emploi, rendez vous sur le site internet de la Municipalité dans la section vie municipale/offres-d'emploi



COMPTEUR D'EAU

Aidez-nous dans notre démarche pour économiser l'eau potable en adoptant un compteur d'eau!

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable permettra de dresser un portrait de notre utilisation de l'eau potable et ainsi préserver et mieux gérer cette importante ressource.

À propos de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/a-propos-de-la-strategie/>

Pour plus d'informations,
Sylvain Lemay | 418-344-1302 #227



TRAVAUX SUR LA CHAUSSÉE RANG 2

La municipalité d'Hébertville tient par la présente à informer sa population que les travaux dans le rang 2 débute-
ront le 15 août.

La durée des travaux est prévue sur une période de 6 semaines approximativement. La compagnie chargée des travaux nous assure d'un bel encadrement pour faciliter la circulation. Des informations supplémentaires seront transmises ultérieurement.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et patience durant ces travaux d'amélioration du réseau routier municipal.





NOUVEAU DÉVELOPPEMENT EN VILLÉGIATURE À HÉBERTVILLE

Les adeptes de villégiature seront heureux d'apprendre la concrétisation de ce développement en villégiature sur le territoire d'Hébertville.

La municipalité d'Hébertville se distingue par le Centre Récréotouristique du Mont Lac-Vert, ces milieux de villégiature et son créneau de sports et loisirs de plein air. Depuis les dernières années, le développement et la demande croissance de terrains en dehors du noyau urbain sont exponentiels.

« En juin dernier, la Municipalité procédait à un appel d'offres public pour l'aliénation à des fins de développement résidentiel d'un terrain de 40 779 m² dans le secteur du Mont Lac-Vert. C'est avec une grande fierté que nous procédons aujourd'hui à la première pelletée de terre de ce développement résidentiel », annonce avec enthousiasme Marc Richard, maire d'Hébertville.

« Depuis l'attribution officielle du mandat de développement résidentiel, les demandes fluctuent et sur les 13 terrains 11 ont déjà trouvé preneur et seulement 2 sont toujours disponibles »

affirme Mme Hélène Fortin, de l'entreprise Développement Fortin.

Le développement est situé au pied de la montagne à l'ouest du centre récréotouristique du Mont Lac-Vert, sur l'ancien site du pavillon d'accueil. Les constructions pourront débuter dès l'automne 2022 et disposeront d'une proximité à la multitude des offres de loisirs et de sport de plein air du secteur. Situé à moins de 5 minutes du village, ce milieu de vie regroupe l'ensemble des services pour la famille, en plus d'offrir une belle opportunité de résidence locative.

L'engouement pour ce type de terrain nous pousse à envisager l'expansion de la zone résidentielle dans ce secteur, ajoute pour terminer M. Richard.

Pour information :
Sylvain Lemay | 418-344-1302, poste 227





NOUVEAUX ARRIVANTS À HÉBERTVILLE



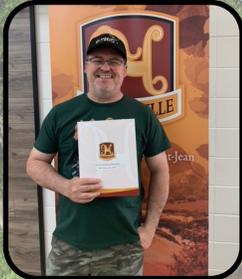
Annick Tremblay



Carole Beausoleil
et Suzanne Leclerc



François Villeneuve



Gerald Boudreault



Julie Gagnon



Tamara Lebrun

Bienvenue !!!

MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Dans les dernières années, une problématique importante s'est accentuée dans la Municipalité. En effet, nous constatons que la Loi sur les véhicules hors route ainsi que certains articles du Code de la sécurité routière sont fréquemment enfreints.

C'est dans cette optique que nous pensons qu'il est primordial de rappeler les règles importantes à suivre concernant les véhicules hors route ainsi que les conséquences reliées lorsque celles-ci ne sont pas respectées.



- Un véhicule hors route inclut tous les motoquads, autoquads, motocyclettes tout-terrain, motocross et autres véhicules hors route à trois roues et plus.
- Au sens du Code de la sécurité routière, la circulation des véhicules hors route est interdite sur un chemin public.
- Il est interdit de circuler à moins de 30 mètres d'une ha-

bitation, établissement de la santé ou endroit réservé à la pratique d'activités culturelles, éducatives, récréatives ou sportives.

- Tout conducteur d'un véhicule hors route doit être âgé d'au moins 16 ans. De plus, s'il est mineur, il doit être titulaire d'un certificat de compétence assurant sa capacité de conduire ce type de véhicule.
- Tout conducteur qui emprunte un chemin public doit être titulaire d'un permis de conduire émis par la SAAQ.
- Le conducteur d'un véhicule hors route doit avoir avec lui le certificat d'immatriculation du véhicule, l'attestation d'assurance, toute pièce d'identité attestant son âge ainsi qu'un certificat d'aptitude s'il s'agit d'un mineur.
- Toute personne qui circule à bord d'un véhicule hors route doit porter des chaussures et l'équipement suivant : casque conforme, lunettes de sécurité et tout autre équipement inscrit dans ce règlement.
- Le conducteur circulant sur un terrain privé pourrait recevoir un constat d'infraction de 450 \$ à 900 \$ s'il le fait sans l'autorisation du propriétaire de l'endroit.
- Toute personne qui a l'autorité sur un enfant âgé de moins de 16 ans et qui permet ou tolère qu'il conduise un véhicule hors route est passible d'une amende de 550 \$ à 1100 \$.



RAPPORT DU MAIRE, MARC RICHARD SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Membres du Conseil municipal,
Citoyennes,
Citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que réalisé par la firme Mallette sencrl.

Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le Conseil municipal et surtout à privilégier la reddition de compte aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial.

Monsieur Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, dépose au Conseil, ce 4 juillet, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, soit des états financiers consolidés en tenant compte des organismes municipaux.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET LE RAPPORT FINANCIER 2021

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Tel que mentionné, les états financiers de l'année 2021 de la municipalité d'Hébertville ont été vérifiés par la firme Mallette sencrl. Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement de 705 289 \$. Cet excédent vient en partie des projets non réalisés en 2021 ou encore à des revenus non budgétés.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2021 ont été de 5 930 035 \$, alors que les charges se sont élevées à 6 001 047 \$. L'excédent accumulé non affecté se chiffre désormais à 1 504 088 \$. Voici présenté sommairement les sommes disponibles qui proviennent de divers fonds municipaux pour la réalisation de projets futurs

Excédent de fonctionnement non affecté	1 504 088 \$
Excédent de fonctionnement affecté	110 339 \$
Fonds de roulement non engagé	457 973 \$
<i>Ce montant inclut les remboursements du fonds de roulement pour l'année 2022 et les projets autorisés à ce jour.</i>	
Soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	91 300 \$
Revenus reportés – Carrières et sablières	426 606 \$
Total de l'excédent accumulé	2 590 306 \$
<i>(incluant le revenu reporté de carrières et sablières et du fonds de roulement)</i>	

Nous vous présentons également les renseignements concernant l'endettement total net à long terme de la Municipalité ainsi que des organismes dont celle-ci participe au paiement de la dette :

Endettement net à long terme	5 357 165 \$
Quotes-parts des organismes contrôlés	109 335 \$
<i>Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud (RISSISS) et de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud (RIPISS)</i>	
Quote-part de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est	434 675 \$
Endettement total net à long terme	5 901 175 \$

La Municipalité a réalisé en 2021 des investissements totalisant la somme de 2 131 392 \$. Ces investissements furent financés par différentes sources de revenus municipaux (subventions, fonds de roulement, excédent non affecté, règlements d'emprunt), dont voici le détail :

Administration générale	7 910 \$
<i>Honoraires - Fenestration Hôtel de ville Réaménagement bureaux administratifs</i>	
Sécurité publique	1 801 789 \$
<i>Construction de la caserne</i>	
Transport	40 043 \$
<i>Honoraire – Travaux rues Labarre et Turgeon Tour de télécommunications</i>	
Hygiène du milieu	213 456 \$
<i>Honoraires – Projet approvisionnement eau rangs St-André & St-Isidore Réhabilitation des puits d'eau potable</i>	
Aménagement, urbanisme et développement	5 916 \$
<i>Logiciel pour l'émission des permis</i>	
Loisirs & Culture	62 278 \$
<i>Terrain Dek Hockey Réfection électricité du camping Réaménagement du terrain de balle Équipements salle d'entraînement</i>	

Nous vous rappelons que le rapport financier est disponible sur le site internet.

Marc Richard Maire
Donné ce 4 juillet 2022



ÉCHOS DU CONSEIL

DES SÉANCES DU 6 ET 15 JUIN 2022

Cette page est un bref sommaire des résolutions. Consultez l'intégralité des procès-verbaux ou visionnez la vidéo de la séance sur le site web de la Municipalité ou à l'Hôtel de ville.

Adoption des règlements suivants:

- **546-2022** concernant une dépense et un emprunt de 2 479 980 \$ pour des travaux de réfection du rang 2
- **547-2022** concernant les compteurs d'eau
- **548-2022** concernant l'utilisation de l'eau potable
- **545-2022** concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale du secteur du Mont Lac-Vert

Conteneur de chasse

- Le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité d'Hébertville, le protocole d'entente pour le service des conteneurs de chasse. Le service couvrira la période située entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022.

Fourrière d'alma - protocole d'entente 2022-2023

- Il est autorisé de mandater la Fourrière municipale d'Alma au montant de 1 600 \$ plus taxes, pour le service de gestion animalière sur le territoire municipal.

Embauche d'un opérateur aux travaux publics

- Il est autorisé d'embaucher monsieur Philippe Claveau à titre d'opérateur selon la classe d'emploi #5 pour une période d'essai de 6 mois selon les dispositions de la convention collective de travail des employés municipaux d'Hébertville.

Demande de modification au règlement de zonage

- La municipalité d'Hébertville refuse la demande de dézonage adressée par l'entreprise AUSIME ÉNERGIE puisque des terrains sont encore disponibles dans la zone industrielle.

Mise en place des recommandations du plan de gestion de risques - travaux d'empierrement

- Les travaux d'empierrement selon la soumission datée du 7 juin 2022 par Gravier Donckin Simard & fils inc. au coût de 56 100 \$ plus taxes dans le secteur du Mont Lac-Vert sont autorisés.

Politique d'intervention en matière de développement économique - budget

- Il est autorisé de réserver une somme de 59 000 \$ à même le surplus accumulé non-affecté de la Municipalité et ce, pour la gestion de la Politique d'intervention en matière de développement économique à être adoptée, représentant 1 % du budget municipal.

Projet de règlement 550-2022 augmentant le fonds de roulement de la Municipalité

- Il est autorisé que le projet de règlement 550-2022 modifiant le règlement 539-2021 et décrétant l'affectation de 100 000 \$ d'une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté du fonds général pour hausser le fonds de roulement à 700 000 \$ soit adopté.

Achat d'une camionnette - autorisation de dépenses

- La soumission déposée par le concessionnaire Dupont Auto Alma au montant de 85 217,17 \$ taxes incluses pour la fourniture d'une camionnette neuve Ram Tradesman 2022 est acceptée.

Entretien des parcs municipaux - autorisation de dépenses pour l'acquisition d'un tracteur

- La soumission déposée par le concessionnaire Maltais & Ouellet au montant de 88 329,54 \$ taxes incluses pour la fourniture d'un tracteur John Deere 1575 2022 équipé d'un souffleur frontal, d'une tondeuse latérale et d'un balai est acceptée.

Réfection de la toiture du garage municipal - octroi du contrat

- La soumission présentée par JP Larouche & fils au montant de 22 707,56 \$ taxes incluses pour la réfection de la toiture du garage municipal tel que recommandé par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est acceptée.

Agrandissement de la station des bassins d'épuration - octroi du contrat

- La soumission de Stelar construction au montant de 30 911,03 \$ taxes incluses pour les travaux d'agrandissement de la station des bassins d'épuration des eaux usées est acceptée.



ENTRETIEN DE VOTRE PROPRIÉTÉ

Le gazon long, la végétation sauvage ainsi que la malpropreté des terrains constituent tous des nuisances au sens du règlement. Ces situations qui sont la conséquence d'une négligence des locataires ou des propriétaires sont régulièrement dénoncées à la Municipalité. Que votre terrain soit occupé ou vacant, résidentiel, commercial ou industriel, vous avez l'obligation de le maintenir propre et entretenu en tout temps. Vous devez vous absenter pour quelques semaines? Prenez entente avec un proche ou un voisin qui sera en mesure d'assurer l'entretien de votre propriété durant votre absence. Votre entourage vous en sera reconnaissant!

Voici des exemples de nuisances :

- Gazon ou végétation sauvage de plus de 60 cm de hauteur sauf aux endroits autorisés en vertu d'un règlement sur le zonage.



- Présence de plantes nuisibles. L'herbe à poux, l'herbe à la puce et la berce du Caucase doivent être éliminées rapidement. Cette dernière peut causer de graves brûlures et des précautions doivent être prises pour la manipuler et la détruire. Les pissenlits du voisin ne sont pas des plantes inscrites comme nuisibles même s'ils ne plaisent pas à tous.



- Accumulation désordonnée de briques, d'éléments de béton, de tuyau hors d'usage, de bois ou de matériaux de construction, alors qu'aucuns des travaux en cours ne justifient leur présence ou que leur entreposage extérieur est interdit.



RESPECT DES BANDES RIVERAINES

La rive est une bande végétale qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne naturelle des hautes eaux. La largeur de la bande riveraine à protéger se mesure horizontalement; elle doit mesurer entre 10 et 15 mètres de largeur, en fonction de la pente du talus. Celle-ci joue un rôle de tampon permettant de filtrer la pollution, contrôler l'érosion et permettre une grande diversité de faune et de flore de s'y installer.

Les travaux dans la bande riveraine sont soumis à plusieurs conditions et restrictions. Toutes les constructions, ouvrages et travaux autorisés qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives sont assujetties à l'obtention d'un certificat d'autorisation de la municipalité.

Patrick Bigeau, Urbanisme





Salon de toilettage
Service de coupes de style
selon la race, bain, griffes, etc.



Marina Tremblay
418 344-4356
163, rue Potvin sud
Hébertville G8N 1V6
marinatremblay1963@gmail.com



FÊTE NATIONALE

Enfin cette année, la Fête nationale a été célébrée en grand à Hébertville. Ce fut un succès mérité par les membres du comité organisateur ; Anne-Sophie Racine, Marie-Michèle Racine et Cindy Lessard. Elles ont mis beaucoup d'énergie pour vous offrir un évènement à la hauteur de vos attentes. Le Service des loisirs tient à remercier ces organisatrices, mais aussi les bénévoles Samuel Fortin, Marc-Éric Larouche, Alex Potvin et Serge Thibeault qui ont collaboré à la tenue de l'évènement.

Parmi les différentes activités organisées ; maquillage, chansonnier, souper méchoui, feu d'artifice et DJ, le retour du concours jeune orateur-compositeur à eu lieu grâce à une contribution financière du Club Optimiste. Les membres ont remis 2 prix d'une valeur de 100 \$ chacun en argent des aulnaies à Alysson Pelletier et Laurelou Bouchard-Dallaire pour leurs participations. Félicitations !



Enfin, merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'évènement.

Les bénévoles sont déjà prêts à mettre leurs idées sur papier pour l'édition 2023. Tenez-vous bien, on se voit l'an prochain !

TRAVAIL DE MILIEU SECTEUR SUD

Nous espérons que vous passez un bel été 2022! Le voyage de fin d'été arrive à grand pas. Surveillez notre page Facebook pour plus de détails.

Activité discussions sur l'image corporelle et sur les troubles alimentaires

La problématique de troubles alimentaires est de plus en plus présente à travers les adolescents. Nous avons donc fait une soirée de prévention et de sensibilisation à ce sujet le 7 juin dernier.



Laurianne Allard, bachelière en psychologie et étudiante à la maîtrise de travail social est venue parler avec les jeunes de son vécu des troubles alimentaires. Un total de 30 jeunes étaient présents cette soirée-là. C'était une réussite.



Un gros merci à Laurianne et à la Maison des jeunes d'Hébertville-Station de nous avoir prêté leur local le temps d'une soirée.



TRAVAIL DE MILIEU SECTEUR SUD

Fait le premier pas, nous ferons les autres avec toi.

Tu n'arrives pas à voir clair? Nous sommes là pour toi!

On se déplace dans les milieux que tu fréquentes. Contacte nous!

Services offerts

- Présence significative dans les milieux de vie des jeunes
- Intervention, prévention, accompagnement et référence auprès des jeunes de 10 à 25 ans
- Écoute et échange dans la vie de tous les jours
- Aide à la réalisation d'un projet individuel ou communautaire
- Support individuel ou en groupe
- Distribution de matériels préventifs (condoms, tests de grossesse, dépistage, produits d'hygiène, etc.)
- Support à la mobilisation des jeunes
- Ateliers, classes et activités de sensibilisation et de prévention

Pour nous reconnaître, cherche le sac rouge!

Contact: 418-321-7737, 418-321-2011, 581-230-5929

**Y'a pas de doute,
vous serez bien
assuré !**

DEMANDEZ UNE SOUMISSION
DÈS MAINTENANT !

HÉBERTVILLE

418 344-1565

PROMUTUEL
ASSURANCE

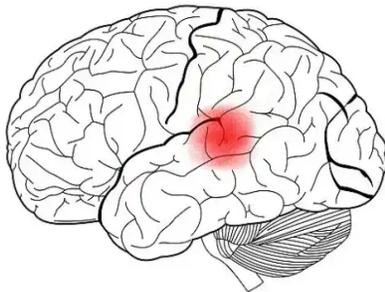


DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA



NAÎTRE MUSICALE

Les nouveau-nés âgés de 1 à 3 jours possèdent déjà un cortex auditif sophistiqué. Effectivement, lors d'une étude réalisée à Milan, la réponse des cerveaux des poupons à un changement soudain dans la musique de Bach, Mozart et Schubert est étonnante. L'étude modifiait des enregistrements classiques en modulant la tonalité. Ce changement modifie la structure hiérarchique des notes et semble indiquer que le cerveau humain est prédisposé à organiser les sons de manière ordonnés. Un parallèle avec la langue parlée est la capacité que nous possédons à deviner la fin des phrases avant qu'elle ne soit dite. Ainsi donc, dès la naissance de l'enfant, l'écoute de musique permet à celui-ci de former son oreille et son cortex auditif.



Facile à entendre, difficile à dire.

Pour essayer d'établir si des enfants entendaient si on jouait dans le rythme ou hors du rythme, les chercheurs ont mis au point une astucieuse étude. En effet, on présentait aux enfants deux marionnettes, l'une d'entre elles tapait des mains au bon rythme, tandis que l'autre non. Les enfants de 4 ans n'arrivaient pas à dire quelle marionnette était bonne, alors que les enfants de 5 ans y parvenaient. Cela dit, l'analyse du cerveau des enfants montre que l'enfant de 4 ans perçoit aussi bien que celui de 5 ans. La distinction est dans la manière de le communiquer, ainsi l'enfant de 4 ans éprouve de la difficulté à le faire savoir.

Intuitions musicales

L'enfant apprend au cours des six premières années de sa vie la musique de sa culture, à l'instar de la langue parlée dans son environnement. Cet apprentissage par imprégnation est spontané et sans instructions particulières. À l'âge de 6-7 ans, l'enfant aurait développé des intuitions musicales similaires à un adulte non musicien issu de la même culture. Mais, il y a un décalage entre la perception et l'exécution musicale. La perception est maîtrisée plus tôt que l'expression. L'enfant s'améliora tout au long de son développement, par exemple la justesse du chant qui se stabilise vers l'âge de 10 ans.

En sommes

À la lumière de ces études, les eaux de l'éducation musicale pour les enfants en bas âge semblent s'éclaircir. À la maison, dès la naissance, l'écoute de musique est une manière indéniable de solidifier les prédispositions cognitives. La variété des styles (folk, rap, rock, classique, jazz, etc.) est importante. Entre l'âge de 2 et 4 ans, les jeux comme la danse et le chant per-

mettent à l'enfant d'établir un meilleur lien entre ses perceptions et ses capacités d'expressions. Finalement, dès l'âge de 5 et 6 ans, l'enfant peut débiter des cours de musique seul et ainsi voguer sur le long fleuve de l'apprentissage musical.

NOUVEAU PIANO PUBLIC

Je ressors du festival La Noce inspiré et revitalisé. De revoir ainsi autant de gens chanter de tout cœur les refrains de Daniel Bélanger et se déhancher sur la musique de Sarahmée, me démontre encore une fois la beauté des rassemblements festifs. Malgré qu'Hébertville ne possède pas encore son festival, il est à noter que notre magnifique ville possède maintenant son piano public! Situé sur la galerie du presbytère, nous vous invitons chaleureusement à l'essayer et ainsi égayer la journée des passants.



Alexis Dionne

Directeur artistique de l'Académie des porteurs de musique
 academiesdesporteursdemusique@gmail.com

Hygiène et soins du pied spécialisés
 Service à domicile
osez faire plaisir à vos pieds !
 Dans le confort de votre foyer

- Coupe d'ongle
- Ongle incarné
- Cor
- Callosité (corne)
- Oeil de perdrix
- Mycose -Orthoplastie
- etc..... -Rigiflex
- Pansement

Line Charron 418-487-8308
 laissez moi un message



Horaire de l'été

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Juin	27	28	29	30 Pédalo et Kayak 13h	1 Fermé fête du Canada
Juillet	4 Visite Écurie Terre Promise 13h	5 Val-Jalbert 13h	* 6 Visite de la caserne de pompiers Alma 13h	7 Sport	8 Squeegee 10h-15h
	11 Squeegee 10h-15h	12 Cristal du Lac 10h30	* 13 Visite Serre Dame-Nature 13h	14 Visite poste de Police Alma 13h30	15 Squeegee 10h-15h
	18	19 Ferme Alpaga Bersi 11h Cube SPK 14h30	* 20	21 Sport	22 Squeegee 10h-15h
	25 Squeegee 10h-15h	26	27 Visite Fromagerie Lehmann 13h	28 Pédalo et Kayak	29 Squeegee 10h-15h
Août	1	2 Zoo de St-Félicien 10h30	3	4 Sport	5 Squeegee 10h-15h
	8 Squeegee 10h-15h	9	10	11 Sport	12 Squeegee 10h-15h
	15	16 Valcartier	17 Valcartier	18	19

* Les activités avec une étoile nécessitent un montant à déboursier pour réserver sa place et payer une partie du déplacement.

Pour vous inscrire aux activités qui vous intéressent, vous pouvez écrire directement sur la page de la Maison des jeunes d'Hébertville, sur la page d'animation de milieu d'Hébertville 2022 ou encore par téléphone au 581-718-1212.

CONTACTS

Tél. : 581-718-1212.

Courriel: lazonehebertville@hotmail.com

Facebook: @Maison Des Jeunes d'Hébertville



MONT LAC-VERT



Achat de billets en ligne!

L'achat de billets en ligne est désormais **OBLIGATOIRE!** Pour accéder à la billetterie en ligne, scannez le code QR suivant:



AVIS IMPORTANT

Interdiction à tous les motocross et/ou quatre-roues de circuler dans la montagne. Des caméras de surveillance ont été installées à plusieurs endroits.

Les contrevenants seront photographiés et les dossiers seront transmis à la Sûreté du Québec.

Évènements à venir!

Juillet

						1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Compétition de vélo de montagne



Souper pizza et salade avec:



*achat en pré vente obligatoire



FÊTE DES BÉNÉVOLES

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

FABRIQUE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

Le 17 juin dernier lors de la fête des bénévoles, la Fabrique a souligné le travail magnifique effectué par Mme Andréa Lapointe, une personne profondément impliquée dans sa paroisse. Mme Lapointe, est arrivée à Hébertville dans les années 80, mariée depuis plus de 50 ans, elle est mère de 3 enfants et grand-mère de 8 petits-enfants.



Mme Andréa Lapointe et M. Régis Maltais

Tous ceux qui la connaissent savent à quel point elle est chaleureuse! Elle a le cœur et les bras grands ouverts. Elle a le bénévolat tatoué dans le cœur. Quand elle décide de s'impliquer pour une cause elle y va toujours à fond...

Mme Lapointe est une personne de qualité, riche en dévouement et en amitié, généreuse de son temps, elle aime faire plaisir et mettre ses dons aux services des autres. Lire, voyager, recevoir, nouer des amitiés avec des voyageurs accueillis dans sa demeure au fil des années font partie de son art de vivre.

Sa générosité a rayonné et rayonne toujours dans de nombreuses organisations et comités : accompagnement des familles aux prises avec l'Alzheimer, Mouvement des Femmes Chrétiennes, comité du réconfort, servante de messe, groupe de prières, membre fondatrice et co-responsable de la chapelle d'adoration, responsable de la pastorale du baptême.

Un grand merci et félicitations à Mme Andréa

DÉPART DE L'ABBÉ MARIO DESGAGNÉ



Régis Maltais, abbé Mario Desgagné, Marthe Larouche, Jean-Paul Ouellet

Pour manifester la reconnaissance des paroissiens d'Hébertville envers l'abbé Mario Desgagné, le président Régis Maltais a offert en leur nom, une lithographie de l'église d'Hébertville. Une aquarelle tirée à 125 exemplaires, réalisée en 2006, par Jocelyne Fortin, une artiste d'Hébertville, soulignant le 125e de la construction de l'église.



Beaucoup d'émotion et de bonheur à cette fête des bénévoles

La joie de se retrouver réunis après ces deux années difficiles, était palpable. L'ambiance était aux retrouvailles, à l'amitié, à la fraternité, à la fête.

Photos Diane Lévesque

Fabrique Notre-Dame de l'Assomption, 251, rue Turgeon Hébertville (Québec) G8N 1S2

Pour nous joindre : 418-344-1803, presbynd@digicom.qc.ca.

Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 9h à midi.

Suivez-nous sur Facebook à Fabrique d'Hébertville.

Consultez le site WEB et le Facebook de l'Unité pastorale Sud du Lac.

Horaire des célébrations : dimanche, 9h.



LA FADOQ- CERCLE DES ANNÉES D'OR

ADHÉSION

Pour adhérer ou pour ceux qui ne font pas partie de notre club et qui désirent rejoindre notre association, vous devez, lors du renouvellement de votre carte de membre, téléphoner :

Madeleine Leclerc, présidente : 418-812-1143
ou
Bureau de la FADOQ : 418-668-4795

ÉVÈNEMENT À VENIR

Soirée spectacle mystère gratuit

Lancement des fêtes du 50^e anniversaire de la Fadoq Saguenay-Lac-St-Jean



Pour qui : Pour les membres FADOQ seulement, carte de membre en règle obligatoire

Quand : Le vendredi 14 octobre 2022, de 19h30 à 21h

Où : Théâtre du Palais municipal à La Baie

Inscription : Avant le 15 août auprès de Mme Madeleine Leclerc au 418-812-1143 ou de Mme Line Lalancette au 418-820-6172

Notez que nous reprendrons nos activités vers le 20 septembre 2022

Madeleine Leclerc, présidente
Fadoq-Cercle des Années d'Or d'Hébertville.



Le Cercle des années d'or
d'Hébertville
Saguenay - Lac-Saint-Jean - Ungava

SAINT-VINCENT DE PAUL

La Société Saint-Vincent de Paul toujours présente dans notre milieu.

Vous avez à traverser une situation hors de l'ordinaire?

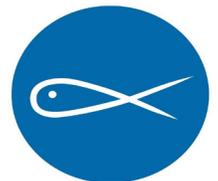
Nous pouvons peut-être vous venir en aide temporairement. Pour nous joindre, téléphonez au 581-230-6710 et laissez votre message, nous ferons un retour d'appel.

Le financement de la société Saint-Vincent de Paul nous provient en grande partie de la vente des billets moitié/moitié qui sont disponibles à l'épicerie Bonichoix. Un gros merci à tous ceux qui participent et un immense merci aux dirigeants de l'épicerie Bonichoix pour leur soutien.

Si vous avez quelques heures de bénévolat à donner nous sommes à la recherche d'une ou deux personnes désirant intégrer notre conseil d'administration. Si vous êtes intéressé, téléphonez au 418-344-1186.



Rejean Tremblay,
Président S.S.V.P



Engagés dans des projets d'ici



Notre Caisse est fière d'avoir remis
un montant total de **56 000 \$**
à **17** organismes du milieu suite
à l'appel de projets réalisé en avril.

 **Desjardins**
Caisse des Cinq-Cantons